



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômeurs

Question au Gouvernement n° 2983

Texte de la question

FORMATION PROFESSIONNELLE

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Olivier Jardé. Ma question, à laquelle s'associent mes collègues Francis Vercamer et Stéphane Demilly, s'adresse à Mme Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

L'emploi et le chômage sont l'une des problématiques importantes des Français. Actuellement, notre pays compte plus de 2,7 millions de chômeurs...

M. Maxime Gremetz. Non ; 4,2 millions !

M. Olivier Jardé. ... avec une augmentation majeure en 2010 de 120 000 demandeurs d'emplois.

Il y a un peu plus d'un an, le 24 novembre 2009, nous avons voté une loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie qui vise à pouvoir harmoniser l'offre et la demande. Les trois piliers de cette loi sont la sécurisation des parcours professionnels, la transparence et la rénovation de la formation professionnelle, enfin son financement.

Madame la ministre, vous avez mis en place la préparation opérationnelle à l'emploi le 26 janvier 2011, de façon à pouvoir garantir à toutes les personnes une formation pouvant aller jusqu'à 400 heures. Un an après l'adoption de cette loi et peu de temps après la mise en place de cette mesure qu'est la préparation opérationnelle à l'emploi, pourriez-vous dresser un bilan de la situation et nous dire quels espoirs ces mesures peuvent susciter en matière d'emploi, et surtout d'emploi des jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Monsieur le député, vous avez raison de rappeler que la lutte contre le chômage est la priorité absolue du Gouvernement. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Le Président de la République l'a rappelé au cours de l'émission télévisée de la semaine dernière.

Combien de fois monsieur Jardé, et vous tous ici, avez-vous reçu dans vos permanences ou vu sur le terrain des chefs d'entreprise nous dire qu'ils voudraient embaucher...

M. Maxime Gremetz. Il n'y en a pas beaucoup !

Mme Nadine Morano, *ministre*. ... mais qu'ils ne trouvent pas de candidats directement opérationnels aux postes proposés ? (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Vous avez raison, il nous faut mieux mettre en adéquation l'offre et la demande. C'est dans cet esprit et face à ce constat qu'a été mise en place la préparation opérationnelle à l'emploi, à l'initiative d'ailleurs des partenaires sociaux qui vont y consacrer 25 millions d'euros cette année, à travers le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels issu de la loi de novembre 2009 et porté par Laurent Wauquiez. Cette préparation opérationnelle à l'emploi, à travers une formation de 400 heures et avec, à l'issue, un CDD de douze mois ou un CDI, permettra à de nombreux demandeurs d'emplois de pouvoir retrouver un emploi.

J'ai signé avec Pôle Emploi et l'AGEFOS-PME une première convention pour que, en 2011, 5 000 préparations opérationnelles à l'emploi puissent être effectuées avec l'AGEFOS-PME.

Le 19 mars prochain, je réunirai les autres organismes paritaires collecteurs pour les mobiliser et les inciter à avoir un maximum de préparations opérationnelles à l'emploi. (*Murmures sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Christian Bataille. Bla, bla, bla !

Mme Nadine Morano, *ministre*. C'est comme cela que nous permettrons à ceux qui cherchent un emploi de pouvoir en trouver un et d'être directement opérationnels. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2983

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Apprentissage et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 février 2011